



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit et le 24 mars :

Les groupements sportifs membres de l'association FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY ont été convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et en Assemblée Générale Extraordinaire à l'Hôtel Campanile Paris Est le samedi 24 mars 2018.

10h : 104 clubs sur 137 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 565 voix sur 669.

Aucun quorum n'étant exigé en Assemblée Générale Ordinaire, celle-ci peut donc valablement délibérer. La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 283 voix.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Discours du Président de la Fédération Française de Hockey

Bonjour à tous et merci de votre présence ce matin rendue un peu difficile compte tenu de quelques perturbations dans les transports.

J'apprécie d'autant plus votre participation à notre Assemblée Générale parce que, comme je l'ai dit en plusieurs occasions, je suis persuadé que nous entrons dans une phase décisive pour l'avenir du Hockey français !!

La candidature de Paris pour les Jeux Olympiques de 2024 mais aussi les orientations prises dans la gestion du sport par la nouvelle équipe gouvernementale doivent inciter chaque fédération à se remettre en cause et à préparer son avenir. C'est une opportunité pour le Hockey français !!

Au cours de l'année 2017 nous avons essayé d'impulser des actions qui devraient nous permettre d'être en bonne position pour relever tous les défis qui nous attendent et en particulier ceux concernant :

- La Formation et la Professionnalisation.
- La Féminisation
- Le suivi et l'encadrement des collectifs France.
- Notre organisation interne.

Bien entendu, tout ce que nous avons fait en 2017 n'est certainement pas parfait, les critiques sont recevables. Nous aurions peut-être pu faire mieux dans certains domaines mais ce qui a été fait par les bénévoles et les salariés de la Fédération, l'a été sans compter les contraintes de temps et pour chacun des intervenants du mieux possible avec son cœur et sa passion et dans l'intérêt de tous. Tout ce travail n'est pas toujours reconnu car, c'est la règle du jeu, la plupart des dirigeants se concentre d'abord sur la bonne marche de leur club et attendent bien souvent de la Fédération ce que la Fédération ne peut pas toujours leur offrir. Dans un environnement économique difficile, avec des exigences sportives de plus en plus contraignantes, je comprends parfaitement les déceptions des uns et les frustrations des autres

L'année 2017 a été une année bien chargée, beaucoup de travail sur des actions de fonds avec pour l'essentiel des résultats satisfaisants. L'année 2018 a elle aussi commencé très fort et nous avons quelques épreuves déterminantes sur des dossiers « lourds »

- Les finales organisées avec « Les Sticks France » à la fin du mois de mai pour assurer notre crédibilité auprès des institutions et de nos partenaires. Une manifestation que vous ne devez pas rater. Nous avons besoin de vous !!
- Les championnats d'Europe à Santander avec les U18 G & F. C'est la génération 2024elle est attendue.
- Les championnats du monde en décembre avec les Seniors Hommes. Un Top 10 serait une bonne performance.
- Les engagements du COJO et du Conseil Départemental du 92 sur la construction de la « Maison du Hockey » à Colombes.
- Le lancement de nos programmes de Formation à distance pour nos arbitres et pour nos entraîneurs.
- Et bien d'autres encore.....

Nous devons conduire l'évolution de la Fédération à laquelle nous ne pouvons pas échapper en prenant en compte la sérieuse et profonde mutation de notre environnement sportif :

- Parce que le Hockey se transforme à l'échelle mondiale. Les dirigeants internationaux veulent que notre sport soit traité par les médias comme les autres sports collectifs avec toutes les contraintes que cela exige en termes de performances sportives.
- Mais aussi parce que le sport en France ne sera plus après les jeux ce qu'il est aujourd'hui. Les pouvoirs publics estiment que l'effet J.O amènera plus de 3 000 000 de nouveaux pratiquants et le hockey français doit répondre, avec ses clubs, à ces nouveaux comportements, à ces nouvelles attentes, par le hockey loisir, le hockey santé et bien d'autres activités connexes. La révolution du numérique rendra notre adaptation encore plus complexe et la volonté des pouvoirs publics de donner au mouvement sportif plus d'autonomiedonc un peu moins d'argent, ne nous facilitera pas les choses.

Au cours de cette année 2018, je souhaite aussi que nous puissions engager notre réflexion sur deux axes qui me semblent essentiels :

- ✓ Comment mettre en place une stratégie digitale pour gagner en termes de visibilité, pour recruter de nouveaux licenciés, pour présenter un profil attractif au regard des marques partenaires et des opportunités de sponsoring.
- ✓ Comment promouvoir nos valeurs de fair-play, de respect, de convivialité et de mixité. C'est autour de cet héritage culturel que nous devons mobiliser nos licenciés et tous les pratiquants de Hockey.

Pour relever les défis qui nous attendent, nous vous proposons de vous engager sur la mise en œuvre de notre plan « Ambition Hockey 2024 ». Vous l'avez dans les mains depuis ce matin. C'est un plan détaillé, structuré qui s'inscrit dans la continuité de la politique que je vous ai présentée il y a un an. C'est un plan qui doit nous rassembler parce que nous avons un rendez-vous sérieux avec l'histoire dans six ans et demi.

TOUS ensemble, nous avons la possibilité de saisir cette opportunité des Jeux à Paris pour réaliser des projets qui permettront au Hockey français de sortir de l'ombre, d'être donc plus visible et plus performant.

Pour l'intérêt du Hockey français, merci très sincèrement de votre soutien et de votre participation à la réalisation de cette ambition.

2. Actions et résultats 2017

2.1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective et Extraordinaire du 25 mars 2017

Résultat du vote :

Contre : 12 voix - Pour : 526 voix

2.2. Rapport Moral 2017 par le Secrétaire Général

Cf. annexe 1

Résultat du vote :

Contre : 27 voix - Pour : 512 voix

2.3. Rapport Sportif par le Directeur Technique National

Cf. annexe 2.

2.4. Rapport Financier par le Trésorier

Cf. annexe 3

2.5. Rapport du Commissaire aux Comptes

Cf. annexe 3

2.6. Approbation des comptes de l'exercice 1^{er} Janvier 2017 --> 31 Décembre 2017

Cf. annexe 3

2.7. Remise des Trophées Jean-Paul SAUTHIER 2017

La FFH est très attachée au travail qui est réalisé par ses structures en matière de développement. Depuis 2010, nous récompensons chaque année le club de l'année, le jeune club de l'année, le ou la bénévole de l'année et le ou la dirigeant(e) de l'année lors de l'Assemblée Générale.

La saison dernière, nous avons décidé d'insuffler une nouvelle dynamique à ces récompenses. Nous les avons renommées « Les Trophées Jean-Paul Sauthier », en hommage à l'homme qu'était Jean-Paul et les valeurs qu'il prônait.

Désormais, nos structures et nos jeunes talents engagés dans la vie associative et favorisant le développement de nos disciplines à leur échelle, sont mis en avant et récompensés pour leurs projets et leur implication.

La première édition de ces Trophées Jean-Paul Sauthier a été une franche réussite. Cela démontre la volonté du Hockey français à développer des actions innovantes et en lien avec les valeurs de la FFH sur tout le territoire.

C'est donc pour la FFH une fierté et un honneur de pouvoir reconduire pour une deuxième édition ces Trophées Jean-Paul Sauthier.

Trophée Club 2017

Ce Trophée a pour but de récompenser un club affilié ayant mis en place des actions en cohérence avec les valeurs de la FFH :

- Fair-Play
- Convivialité
- Respect
- Mixité

Nous souhaitons remercier les clubs qui se sont manifestés et qui ont proposé leurs candidatures pour cette catégorie, à savoir :

- Le Hockey Club Forézien
- Le LUC Ronchin Hockey
- Le Nice Hockey Club
- Le Racing Club de France

- Le Saint Sébastien Hockey Club
- L'Union Montilienne Sportive Hockey sur Gazon
- Villa Primrose

Le vainqueur de cette catégorie est : Le Nice Hockey Club pour ses actions en faveur du développement du Hockey à destination des jeunes dans les quartiers : « *Un Pont entre deux mondes, du quartier au stade* ».

En guise de récompense, le club se voit remettre un bon d'achat d'une valeur de 3 000 € à utiliser auprès de notre équipementier Sport Access.

Trophée de l'Espoir Féminin 2017

Un grand merci aux clubs qui ont porté les candidatures de :

- Emma PEREZ, du FC Lyon Hockey
- Fiona CHARAIX, de l'Etoile Sportive de Villeneuve Loubet

La grande gagnante de ce Trophée est : Emma PEREZ. Emma PEREZ est une sportive assidue et toujours aussi passionnée par son sport puisqu'elle pratique le Hockey depuis l'âge de 5 ans. Cela fait maintenant 1 an qu'elle a rejoint l'équipe féminine de salle évoluant en Nationale 1. Elle n'a pas mis longtemps à trouver sa place et à apporter sa bonne humeur et sa ténacité dans le jeu.

En parallèle de sa pratique, elle s'investit dans l'entraînement des poussins et plumes depuis plus de 2 ans maintenant mais aussi dans l'arbitrage, obtenant en Novembre dernier son DF1.

Emma va être très prochainement conviée à un stage de préparation avec l'équipe de France et recevra de la part des joueuses et du staff un maillot Bleu.

Trophée de l'Espoir Masculin 2017

Merci à tous les garçons qui se sont manifestés et dont les clubs nous ont transmis leurs candidatures, à savoir :

- Basile ARTHAUD, du FC Lyon Hockey
- Enzo SALEINE, de l'Entente Sportive Segré Haut Anjou

Le vainqueur dans cette catégorie est : Basile ARTHAUD.

Basile est licencié au FC Lyon Hockey depuis 7 ans maintenant. Il évolue au sein de l'équipe 2 qui joue en Nationale 2. Il coache désormais les U12 du club comprenant un groupe de 35 joueurs, néanmoins ce n'est pas sa première expérience en tant qu'entraîneur puisque lors de la saison 2016/2017, l'équipe U10 qu'il coachait avait fini championne de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Basile s'implique également dans l'arbitrage auprès des matchs de jeunes ainsi que lors des matchs de Nationale 2.

Comme prévu, Basile sera convié à une demi-journée pour assister à un stage de l'Equipe de France de

Hockey, et se verra remettre par l'ensemble des joueurs et du staff un maillot des Bleus.

3. Politique fédérale générale 2018/19

3.1. Information relative à la composition du Comité Directeur

Les membres de l'Assemblée Générale sont informés d'une modification dans la composition du Comité Directeur, du fait de la démission de Christophe POPINEAU.

En, application de l'article 2.2.1.4 des Statuts de la F.F.H. (postes vacants), il est prévu l'attribution du poste au premier candidat non élu sur la liste dont est issu le poste vacant :

Les postes vacants au Comité Directeur, avant l'expiration de ce mandat, pour quelque cause que ce soit, sont attribués automatiquement au premier candidat non élu sur la liste dont est issu le poste vacant. Le candidat, appelé à pourvoir le poste vacant, est choisi sur la liste où la personne vacante a été élue. En cas d'absence de candidat, le poste n'est pas pourvu.

Micheline COURJEAU, 11^{ème} candidate sur la liste portée par Olivier MOREAU a été amenée à pourvoir le poste vacant. Clémentine DUFAY, est devenue le médecin élu.

Cette modification au sein des instances fédérales a été entérinée par le Comité Directeur réuni le 27 janvier 2018.

3.2. Modifications des Statuts (cf. O.D.J. A.G. Extraordinaire) et du Règlement Intérieur

Cf. annexe 4

3.3. Plan Ambition Hockey 2024

Cf. annexe 7

A l'horizon des J.O., Henri LHOMME, ancien international et Président du Comité de pilotage Ambition Hockey 2024, prend la parole pour sensibiliser les membres de l'Assemblée sur le Plan lancé par la Fédération pour donner au hockey, à l'horizon des Jeux Olympiques de Paris en 2024, la place qu'il mérite au sein du patrimoine sportif français.

Il revient en premier lieu sur la genèse de ce projet et les conclusions de l'audit qui ont permis de dessiner les contours du Plan adopté par les membres du Comité Directeur en janvier dernier.

Un Comité de pilotage composé de 7 personnes a été mis en place pour assurer la réalisation du plan qui repose sur dix chantiers identifiés ci-après et détaillés lors de la présentation :

- L'ambition sportive au cœur du Plan
- Les Clubs, acteurs clés du Plan
- L'indispensable médiatisation
- Le besoin de Championnats de qualité
- Des épreuves internationales en France
- La Maison du Hockey Français
- Le développement de la pratique
- La mobilisation des anciennes championnes et des anciens champions
- La communication
- L'indispensable croissance des moyens

Des groupes de travail ont ainsi été mis en place en corrélation avec ces chantiers. Tous les acteurs du Hockey sont invités à s'impliquer dans ces travaux.

3.4. Actions de développement

Cf. annexes 6 et 8

Forte d'une progression favorable des effectifs sur les cinq dernières années, la **Commission Développement** poursuit son action autour des quatre piliers que sont la féminisation, le Hockey éducatif, le réseau des comités départementaux et la formation, à travers l'Académie de Hockey.

L'**Académie de Hockey** sera bientôt dotée d'une solution de **formation à distance** (FOAD). Afin de répondre à un besoin fort d'accompagnement et de formation des entraîneurs de tout niveau et toute pratique, la FFH a en effet contractualisé avec la société Global Sport - MyCoach. **My Coach** apportera des solutions numériques adaptées, destinées à optimiser la formation, le développement et la performance sportive. Les entraîneurs, agents de développement et enseignants pourront y puiser tout le contenu actualisé répondant à leurs besoins pour construire leurs séances d'entraînement, d'animation ou cycles d'apprentissages. Cet outil dynamique est prévu pour permettre les échanges et le partage au sein d'un club, d'un Comité Départemental ou d'une Ligue. En plus d'utiliser du contenu existant, qui aidera la plus grande partie de nos encadrants, les utilisateurs pourront créer leurs contenus afin de constituer leur bibliothèque personnelle, les partager avec les encadrants de leur club ou avec toute la communauté d'encadrants de la F.F.H. Cet outil très complet propre au Hockey comprend également d'autres fonctionnalités annexes qui seront très utiles pour les encadrants en terme de suivi des joueurs(ses) et des performances de leurs équipes.

L'année 2017 a par ailleurs été l'occasion pour la Commission Développement de **redéfinir les missions d'un Comité départemental**. Partant du constat que le recrutement d'un Agent de Développement salarié

était le passage obligé pour lancer une véritable dynamique de développement et obtenir des résultats significatifs (augmentation du nombre des licenciés et du nombre de clubs), la F.F.H. met en place un dispositif baptisé le Fonds d'Aide à l'emploi. Ce fonds alimenté par l'augmentation du tarif des licences (2€) et par un pourcentage prélevé sur les recettes de partenariat permettra d'aider la professionnalisation au sein des Comités. L'objectif est d'accompagner quatre Comités Départementaux par an sur une durée de 4 ans dans leur projet de structuration.

15h50 : 96 clubs sur 137 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 535 voix sur 669.

La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 268 voix.

3.5. Montant de la cotisation fédérale 2018/19

Il est à noter que le montant de la cotisation fédérale pour la saison 2018/19 ne subit aucune augmentation vis-à-vis de la saison précédente.

Cotisation fédérale*	01/07/2018
de 1 à 30 licenciés	70,00 €
31 - 60 licenciés	140,00 €
61 - 90 licenciés	210,00 €
91 - 120 licenciés	280,00 €
121 - 150 licenciés	350,00 €
151 - 180 licenciés	420,00 €
181 - 210 licenciés	490,00 €
211 - 240 licenciés	560,00 €
241 - 270 licenciés	630,00 €
271 - 300 licenciés	700,00 €
301 - 330 licenciés	770,00 €
331 - 360 licenciés	840,00 €
361 - 390 licenciés	910,00 €
391 - 420 licenciés	980,00 €
421 - 450 licenciés	1 050,00 €
451 - 480 licenciés	1 120,00 €
au-delà de 480 licenciés	1 190,00 €

*Les licenciés loisir sont pris en considération dans le calcul du montant de la cotisation fédérale.

Résultat du vote :
Contre : 5 voix – Pour : 518 voix

16h20 : 93 clubs sur 137 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 523 voix sur 669.

La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 262 voix.

3.6. Présentation et vote du budget pour l'exercice 2018

Cf. annexes 5a, 5b et 5c

16h25 : 90 clubs sur 137 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 509 voix sur 669.

La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 255 voix.

3.7. Approbation constitution Comités Départementaux Ardèche (07) et Drôme (26)

Conformément à l'article 1.3.2 des Statuts fédéraux, l'Assemblée Générale décide de la constitution des organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux).

Sous l'impulsion de Nicolas BRAND (H.C.3G) et Pierre DEFOSSES (U.S. Montilienne), il est proposé la constitution de deux nouveaux Comités Départementaux :

- Comité départemental de l'Ardèche (07).

Résultat du vote :
Contre : 0 voix – Pour : 494 voix

- Comité départemental de la Drôme (26).

Résultat du vote :
Contre : 0 voix – Pour : 497 voix

ANNEXES:

1. Rapport moral 2017
2. Rapport sportif 2017
3. Eléments financiers 2017
4. Propositions de modifications des Statuts et règlements
- 5a. Eléments financiers 2018
- 5b. Tarifs cotisations 2018/19
- 5c. Tarifs licences 2018/19
6. Support de présentation générale Assemblée Générale
7. Support de présentation Plan Ambition Hockey 2024
8. Support de présentation My Coach

Fait à Bagnolet le 19 février 2019

Olivier Moreau
Président de la F.F.H.



Jean-Noël Mouche
Secrétaire Général de la F.F.H.

